Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse

Le 09/10/2026

Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,

Vous êtes conviés à la prochaine réunion du **conseil municipal** :

Jeudi 15 octobre 2026

À 19h00 à la Mairie

Ordre du jour

- **Adoption du procès-verbal de la séance précédente**

➢ **FINANCES PUBLIQUES :**

1. **Voirie Route d'Escolives-Sainte-Camille**
2. **Demande de subvention au titre du Pacte Territoire pour la réhabilitation de l'accueil Périscolaire**
3. **Demande de subvention pour un équipement sportif au titre du PETR**
4. **Vente de la pharmacie**

➢ **VIE ASSOCIATIVE :**

5. **FC Coulanges-La-Vineuse : demande de subvention pour un minibus**

➢ **VIE PUBLIQUE :**

6. **Nomination du référent « Frelons à pattes jaunes »**

➢ **DIVERS**

- ✓ **Point végétalisation**
- ✓ **Point borne rechargeable**
- ✓ **Retour sur la journée des associations**
- ✓ **Retour sur la visite du Président du Département**

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire

Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 octobre à 19 heures 00 minute, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire

Étaient présents : Mme MALTOFF Odile ; M. POISSON Jean- Baptiste ; Mme ANDRÉ Cécile ; M. MOUY Christophe ; Mme PINSON Cécile ; Mme CHAMFORT Aurélie ; M. CHENOT Loan ; M. MOUSSU Noël ; M. MROWINSKI Manuel ; MME BERNARD Magali ; Mme TREMAUD Claude

Absents excusés : Mme GUILLY Laure ; M. PASQUIER Julien ; M. SCIASCIA Cédric ; M. CARBONNEAUX Jacques

Pouvoirs : Mme GUILLY Laure donne pouvoir à M. Manuel MROWINSKI ; M. PASQUIER Julien donne pouvoir à M. Noël MOUSSU, M. SCIASCIA Cédric donne pouvoir à Mme BERNARD Magali ; M. CARBONNEAUX Jacques donne pouvoir à M. POISSON Jean-Baptiste

Secrétaire : Cécile André

- **Adoption du procès-verbal de la séance du 10 septembre 2026**
  Le compte-rendu de Conseil Municipal du 10 septembre 2026 est lu par Mme le Maire et approuvé.

Vote pour à l'unanimité

TRAVAUX

1) Voirie Route d'Escolives-Sainte-Camille

Mme le Maire informe que le montant des travaux de la route d'Escolives-Sainte-Camille est de 22 752 € HT et comprend également la réalisation de PATA (Point à Temps Automatique) sur des anciens STOP et Cédez le Passage.

Vote pour à l'unanimité

2) Demande de subvention au titre du Pacte Territoire pour la réhabilitation de l'accueil Périscolaire

Mme le Maire fait un point sur le projet concernant la réhabilitation de l'accueil périscolaire situé rue Servandoni et place Soufflot. La consultation pour la maîtrise d'œuvre est en ligne sur la plateforme Arnia. La date limite de réception des offres est fixée au 30 octobre 2026. Un cabinet d'architecte de Dijon, TRIA Architectes est venu effectuer une visite de site jeudi 8 octobre. Le DCE a été retiré par d'autres cabinets d'architectes notamment A2A, Atelier C.A.L.C., situés à Dijon, les Ateliers Suspendus, situé à Paris, Ubik Architecture, situé à Vermenton, ou encore AMD-Architectes Ingénieurs, situé en Saône-et-Loire.
En parallèle, des demandes de devis ont été effectuées pour la réalisation des plans du bâtiments et la réalisation du diagnostic amiante et plomb avant travaux, qui seront à transmettre au candidat retenu dès attribution.

Concernant le financement du projet, Mme le Maire informe le conseil que la réponse officielle de la CAF pour une subvention demandée vient d'arriver. Cette subvention est accordée à hauteur de 167 112 €, à la condition que le

programme de travaux soit achevé pour le 30 octobre 2031, et sera versée au prorata des dépenses réalisées et justifiées.
Afin de prétendre au 80% de financement possible, il est proposé de déposer une demande de subvention au Département au titre du dispositif « Ambitions pour l'Yonne » de Pacte Territoires à hauteur de 30% de la dépense totale estimée qui est de 330 000 € HT, donc une subvention de 99 000 €.

Après délibération, le conseil Municipal décide :

- **De déposer une demande de subvention au titre de Pactes Territoire à hauteur de 30% de la dépense estimée qui est de 330 000 € HT, soit une subvention de 99 000 €**
- **Autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention**

Vote pour à l'unanimité

3) Demande de subvention pour un équipement sportif au titre du PETR

La commune souhaite construire un nouveau bâtiment pour les vestiaires sur le site sportif existant. Le programme actuellement étudié prévoit :

- 4 vestiaires joueurs
- 4 locaux douches
- 2 vestiaires arbitres
- 1 bureau / infirmerie
- 1 local technique
- Des sanitaires publics

La surface totale prévue est d'environ 228 m². Le bâtiment sera conçu pour répondre aux prescriptions réglementaires et aux recommandations du District de l'Yonne de Football. Le choix d'une construction neuve permet également de travailler dès la conception sur la performance énergétique du bâtiment et sur les conditions d'accueil des différents publics. De plus, il permet une continuité d'activité : si le club devait cesser son activité le temps des travaux, il en irait de sa pérennité. Enfin, le projet doit répondre aux besoins d'aujourd'hui mais surtout aux usages de demain. Le club accueille plusieurs catégories, les entraînements et compétitions se multiplient, et les équipements doivent pouvoir absorber ces usages sans imposer des contraintes permanentes aux bénévoles, éducateurs, joueurs et familles.
En résumé, le projet proposé permettra :

- Une séparation claire des publics
- Une meilleure fluidité des circulations
- Des vestiaires dimensionnés pour les différents usages
- De meilleures conditions d'encadrement des jeunes
- Une amélioration de l'accueil des familles et des visiteurs
- Une installation capable d'accompagner le développement futur du club.

Pour la construction de nouveau bâtiment, l'estimation des travaux est de 600 000 €.

Mme le Maire propose de présenter ce projet au titre du PETR Grand Auxerrois.

Vote pour à l'unanimité

Arrivée de Mme PINSON Cécile à 19H40

4) Vente de la pharmacie

Mme le Maire informe qu'aucune visite n'a été demandée à l'agent immobilier depuis la mise en ligne de l'annonce concernant la vente du bâtiment. Le conseil décide de poursuivre avec l'agent immobilier jusqu'à la fin de son contrat et de suivre la préconisation donnée de baisse de 10 000€.

VIE ASSOCIATIVE

5) FC Coulanges-La-Vineuse : demande de subvention pour l'achat d'un minibus

Le FC Coulanges-La-Vineuse fait une demande de subvention de 1 000 € pour financer l'achat d'un minibus d'une valeur de 18 000 €. Le financement de celui-ci serait fait par le biais de sponsors locaux. Le club prend en charge l'entretien et le fonctionnement de ce bus, il ne demande une participation que pour l'investissement.
Mme le Maire informe que la Région et le FAFA subventionnent l'achat de minibus. Le conseil propose dans un premier temps, d'accompagner le FC Coulanges-La-Vineuse à l'obtention des aides publiques.

Vote pour 14
Abstention 1 – M. CHENOT Loan

VIE PUBLIQUE

6) Nomination du référent « Frelons à pattes jaunes »

Dans le cadre de la stratégie Nationale Biodiversité et grâce au concours financier de l'État, le plan de lutte Régional contre le frelon à pattes jaunes, proposé par FREDON BFC et GDS BFC, est reconduit en 2026. Diverses actions de lutte sont de nouveau mises en place dans l'ensemble des départements de Bourgogne Franche-Comté. Afin de lutter efficacement contre l'expansion du frelon à pattes jaunes, il est aujourd'hui important d'agir de manière collective. À l'image du dispositif mis en place pour l'ambroisie, **la région souhaite constituer un réseau de référents "frelons à pattes jaunes" en Bourgogne Franche-Comté.**
Dans la mesure du possible, un référent par commune et un par intercommunalité sont recherchés.
Les référents « frelon à pattes jaunes » peuvent être les mêmes personnes que les référents ambroisie, Espèces Exotiques Envahissantes ou tout autre référent déjà en place sur le territoire. Il peut également s'agir d'une personne désignée spécifiquement pour assurer cette mission, élue ou employée.

M. Christophe MOUY est désigné comme référent « Frelons à pattes jaunes ».

DIVERS

- Plan végétalisation : Informations de M. MOUY sur les études en cours et commissions à venir
-Bornes rechargeables : Les bornes ont été installées et seront fonctionnelles, normalement, à la mi-novembre.
- Projet de Valmobile de l'agglomération : déchetterie mobile qui circule sur les communes de l'Auxerrois
- Retour sur la journée des associations : Bilan décevant. Format à retravailler avec les associations.
- Retour sur la visite du Président du Département
- Visite du Président de l'agglomération le 22 octobre 2026

- Subvention accordée par le Département au titre des amendes de police pour la réfection des deux virages de la RD 85 d'un montant de 17 790 €
- Date des vœux du maire : 8 janvier 2027 à 19H00
- Mise en place de l'atelier d'écriture recréons les paroles le 28/11/26 à 14h00 à la Maison du Pays Coulangeois
- Vendredi 30 avril 2027 : conférence sur l'intérêt d'éteindre l'éclairage la nuit

La séance est levée à 21h15.

Le Maire,

Odile MALTOFF

Mairie de COULANGES-LA-VINEUSE (Yonne)

Délibérations prises au cours du

Conseil Municipal ordinaire du 15/10/2026 :

DÉL n° 2026-046 : Réhabilitation périscolaire – subvention Pactes-Territoires
DÉL n° 2026-047 : Equipement sportif - Inscription PETR
DÉL n° 2026-048 : Devis voirie route d'Escolives

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 19 novembre 2026 à 19h00

Signatures des membres du Conseil Municipal Ordinaire présents à la séance du 15/10/2026
Mme MALTOFF Odile :
M. MOUY Christophe :
Mme ANDRÉ Cécile :
M. POISSON Jean-Baptiste :
Mme TREMAUD Claude :
M. MOUSSU Noël :
M. CARBONNEAUX Jacques : (absent)
M. SCIASCIA Cédric : (absent)
Mme BERNARD Magali :
Mme CHAMFORT Aurélie :
M. PASQUIER Julien : (absent)

Mme PINSON Cécile :
Mme GUILLLY Laure : (absente)
M. MROWINSKI Manuel :
M. CHENOT Loan :